



SIVOM DU TREFLE ET DU MEDOC (Siren : 241700111)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Marignac
Arrondissement	Jonzac
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	23/05/1979
Date d'effet	23/05/1979

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Claude ESTEVE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17800 MARIGNAC
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	2 231
Densité moyenne	38,81

## Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Avy (211700273)	500
17	Chadenac (211700786)	483
17	Clam (211701081)	432
17	Fléac-sur-Seugne (211701594)	382
17	Marignac (211702204)	434

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 6

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <p>- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire</p> <p><i>Activités scolaires : - achat et renouvellement des fournitures scolaires à l'exclusion du matériel informatique, - recrutement et gestion des agents des services techniques (pour les travaux d'entretien des locaux et aide de fonction de spécificité de la maternelle), - fonctionnement du secrétariat y compris le personnel, - organisation et gestion des activités liées à la fréquentation de la piscine (transport, entrées,...) - organisation et prise en charge financière du voyage de fin d'année scolaire</i></p> <p>- Activités péri-scolaires</p> <p><i>Activités périscolaires : - aides directes ou indirectes aux associations de parents d'élèves, - achat des jouets de Noël, - prise en charge des dépenses relatives à l'acquisition des licences USEP, - participation à l'organisation et au financement de voyages culturels et de classes de découvertes</i> Restauration scolaire: Gestion des restaurants scolaires - à l'exclusion du personnel qui demeure de compétence communale - par la prise en charge des dépenses relatives à : - l'alimentation des enfants et des personnes fréquentant les cantines scolaires, - les frais d'analyses réglementaires imposées dans le cadre du fonctionnement des cantines scolaires</p>
<p>Aménagement de l'espace</p> <p>- Transport scolaire</p>
<p>Voirie</p> <p>- Création, aménagement, entretien de la voirie</p> <p><i>acquisition et entretien de tout matériel ou équipement nécessaire à la construction, la réfection et l'entretien des espaces publics et des voies de communication lorsque ces opérations ne relèvent pas du champ de compétences exercé par le Syndicat Départemental de construction et d'entretien de la voirie de la Charente-Maritime auquel chaque commune adhère individuellement.</i></p>
<p>Autres</p> <p>- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)</p>

- Acquisition en commun de matériel

### Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)